326165 - Faire du soi-disant vendredi noir un jour de réduction des prix

question

Quel est le jugement du soi-disant vendredi noir? Est-il permis d'utiliser cette appellation? Son adoption revient-elle à imiter les mécréents? Doit-on l'interdire pour la simple raison qu'elle ouvre pour une partie des gens la porte du gaspillage et la dilapidation de l'argent à combattre comme un dérapage? La pratique d'achats et de ventes y est elle interdite?

résumé de la réponse

Il n' y a aucun inconvénient à acheter des marchandises au cours du soi-disant vendredi noir pour profiter des offres et soldes disponibles, même si c'était lié à la Thanks giving ou en dépendait, et même si les soldes portaient sur des cadeaux achetés pour les fêtes de Noël, à condition qu' on se limite au licite et qu'on n'achète des cadeaux et d'autres objets en rapport à la célébration effective des fêtes de Noël.
Si les mécréents attendent ce jour de l'année et y offrent des baisses de prix, des promotions sous diverses appellations, nous n'avons pas à les imiter en cela dans nos achats et ventes au point de baisser les prix des marchandises exposées dans nos magasins. Si toutefois des acheteurs décovrent ces soldes, ils peuvent en profiter à leur guise,comme nous l'avons dit plus haut.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, la raison de l'appellation vendredi noir

Le vendredi noir est le dernier vendredi du mois de novembre. Voici ce que nous avons découvert à son sujet: le **black friday** appelé parfois chez nous, dans le monde arabe vendredi blanc est le jour qui vient juste après le Thanks giving aux Etats Unis. Il tombe souvent à la fin du mois de novembre de chaque année, et marque le début de la saison de l'achat des cadeaux de Noël.

En ce jour, la plupart des magasins présentent des offres et décomptes, et ouvrent leurs portes très tôt,voire à 4 heures du matin, en raison des importants décomptes. Vu que la plupart des cadeaux de Noël sont achetés ce jour, beacoup de consommateurs se rassemblent dès l'aube du vendredi devant les grands magasins dans l'attendte de leur ouverture. Dès qu'ils s'ouvrent, la foule se bouscule et s'empresse, chacun désirant obtenir le maximum d'articles vendus à bon prix.

L'appellation 'vendredi noir' remonte au 19^{e} siècle et se rapporte à la crise financière de l'année 1869 aux Etats Unis, crise qui porta un grand coup à l'économie américaine dans la mesure où elle entraîna la recession et l'arret des acahts et ventes, donc une catastrophe économique en Amérique. Le pays devait s'en remettre à la faveur de plusieurs mesures, notamment des baisses sur les prix des marchandises et produits afin de les écouler pour ne pas les perdre et pour minimiser les pertes dans la mesure du possible.

Depuis lors est née une tradition américaine qui veut que les grands magasins, centres commerciaux et agences procèdent à des baisses sur leurs produits, qui peuvent atteindre 90 pour cent de leur valeur pour revenir ensuite aux prix normaux après le vendredi noir ou le mois spécial qui l'abrite.

Quant au fait de qualifer le jour de noir, il ne traduit ni haine ni pessimisme. L'appellation est lancée pour la première fois en 1960 par la police de Philadelphie puisqu'il s'y passaient des emboutiellages énormes. De longues queues se formaient devant les magasins durant ce jour d'approvisionnement.L'initiative de la policie renvoyait à ce caho et bousculade dans la circulation aui affectent piétons et automobilistes.

La rumeur veut que l'appelation ait une diension commerciale et comptable en ce sens qu'on réalise des bénéfices et se débarrasse des stocks gardés dans les dépôts. La couleur rouge , quant à elle, elle symbolise la perte, le déficit, la mévente et le recul du travail.

L'explication la plus plauisible est qu'on employait l'encre noir pour enregistrer les bénéfices et l'encre rouge pour enregistrer les pertes dans les cahiers réservés aux bénéfices et pertes quotidiens.La réalisation d'importants bénéfices au cours de ce jour remplissait les cahiers avec

des ecritures noires et explique l'appelation de 'vendredi noir'. Extrait

Deuxièmement, le jugement du fait de profiter des offres du soi-disant vendredi noir

Il n' y a aucun inconvénient à acheter des marchandises au cours du soi-disant vendredi noir pour profiter des offres et soldes disponibles, même si c'était lié à la fête de Thanks giving ou en dépendait, et même si les soldes portaient sur les cadeaux achetés pour les fêtes de Noël, à condition qu'on se limite au licite et n'achète rien en rapport à la célébration des fêtes de Noël en fait de cadeaux et d'autres objets.

On a déjà annoncé dans la réponse donnée à la question n° 145676 qu'il est permis d'acheter des marchandises pendant la saison de Nöel pour profiter des réductions de prix.

Troisièmement, le fait pour les propriétaires de magasins de réserver des baisses de prix à ce jour

Nous n'avons ni de vendredi noir ni de vendredi blanc.Le musulman doit éviter d'imiter les mécréent et de s'assimiler à eux comme il doit se méfier du gaspillage et de la dilapidation des biens. Que les offres de réduction de prix ne le pousse pas à de vaines dépenses .

Les propriétaires de magasins ne doivent pas réserver des baisses de prix à ce jour puisque ce serait une imitation des mécréents.Ils doivent considérer ce jour comme les autres, compte tenu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui): «celui qui s'assimile à des gens leur est assimilable.» (rapporté par Abou Dawoud 4031 et jugé authentique par al-Albani dans *Sahihi Sunani* Aby Dawoud.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a interdit de s'assimiler à eux dans certaines pratiques coutumières d'après un hadith cité par Mouslim (2077) et rapporté d'Abdoullah ibn Amder ibn al-Aas qui dit que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) l'a vu porter deux habits jaunâtres et lui a dit: « ces habits sont des vêtements de mécréents.Ne les porte plus.»

Houdhayfah ibn al-Yamaan dit qu'il a entendu le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dire: « ne portez pas de soi ni de brocart. N'utilisez pas d'ostensiles en or ou en argent pour boire ou manger.Car ils leur appartiennent ici-bas et nous appartiennent dans l'au-delà. » (rapporté par al-Boukhari 5426 et par Mouslim 2967)

Ahmad a rapporté d'après Oumamah que : « le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) s'est rendu chez de vieux Ansar aux barbes blanches et leur a dit: « Ô Ansar, clorez vos barbes de rouge ou de jaune, et différenciez vous des Gens du livre. »- « nous avons dit: ô Messager d'Allah, les gens du livre portent des pantallons au lieu de pagnes »- « portez des pantallons et des pagnes mais diférenciez vous des Gens du livre. »-« nous avons dis: certes les gens du livre se chaussent légèrement et ne portent pas de sandales.»- « faites-le tout en vous différenciant des gens du livre. »- « nous avons dit: ô Messger d'Allah, les gens du livre coupent leurs barbes et laissent pousser leurs moustaches.»-« il dit: coupez vos moustaches et laissez pousser vos barbes pour vous différencier des gens du livre.»

At-Tirmidhi (2659) a rapporté d'après Amer ibn Chouayb d'après son père qui le tenait de son grand père que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « n'est pas des nôtre celui qui imitent d'autres que nous; n'imitez pas les Juifs et les Chrétiens. Les premiers saluent par un signe des doigts et les seconds par un signe de la paume.» Hadith jugé bon par al-Albani.

Si les mécréents attendent ce jour chaque année pour procéder à des baisses de prix , des promotions et des nominations, nous n'avons pas à les imiter en cela dans nos achats et ventes au point d'annoncer des réductions dans les prix des articles exposés dans non magasins. Si toutefois un achteur trouve de telles réductions, il peut acheter ce dont il a besoin, comme nous l'avons déjà expliqué.

Allah le sait mieux.